

PRÉDICATION ET (RE)PRÉSENTATION : ÉNONCÉS EN *IL Y A*

Philippe WAHL

E.A. 4160 Passages XX-XXI

Groupe de recherche Textes & Langue

Université Lumière Lyon 2 – Université de Lyon

RÉSUMÉ

La problématique de la prédication est envisagée à partir des énoncés en Il y a, dont on proposera un balisage théorique et terminologique. Leur typologie formelle et interprétative met en question plusieurs aspects de la notion de prédication. Les analyses communicatives et informationnelles ont contribué à étendre le champ linguistique à la mise en discours. On s'intéressera à un mode de textualisation poétique par anaphore en Il y a, qui implique une interaction puissante entre structuration paradigmatique et organisation interne des énoncés. Ce dispositif textuel exploité par Arthur Rimbaud est soumis à une visée esthétique réglant le rapport entre présentation et représentation. Il conduit à une description et à une interprétation relatives de schémas prédicatifs.

ABSTRACT

The issue of predication is explored via sentences beginning with Il y a, for which an overview of the theoretical and terminological background is proposed. Their formal and interpretative typology questions several aspects of the notion of predication. Communicative and informational analyses contributed to extend the linguistic field to discourse. This paper examines a mode of poetic textualization, namely Il y a anaphora, which involves a strong interaction between paradigmatic structuration and the internal organisation of sentences. This textual form, used by Arthur Rimbaud, is subjected to an aesthetic dimension that models the relation between presentation and representation. It leads to a relative description and interpretation of predicative schemes.

INTRODUCTION

L'héritage logique de la notion de *prédication* explique que la notion ait longtemps été étudiée dans le cadre de la phrase, selon des paramètres qui

ont évolué avec les cadres épistémologiques et théoriques : transition de la logique à la grammaire, puis descriptions de type psychologique ou communicatif rappelant son fondement énonciatif. L'évolution de la notion a été favorisée par l'analyse d'énoncés non conformes au modèle de la logique et de la grammaire, relevant de ce que l'on a appelé l'*expressivité* : énoncés impersonnels ou averbaux, tours d'emphase syntaxique (clivage, dislocation, topicalisation, focalisation) (voir Merle, 2009).

Parmi ceux qui résistent au canon phrastique¹, les énoncés en *Il y a* se caractérisent par un statut grammatical lui-même instable (tours impersonnels ou « présentatifs » ?). Leur diversité formelle justifie des descriptions linguistiques modulaires impliquant les composantes énonciative et pragmatique. Explicitement ou non, la notion de prédication a été appliquée à leur analyse, en particulier pour rendre compte des formes complexes du type *Il y a N qui...*, ce qui conduit à interroger plusieurs aspects de la notion.

1. Polysémie des termes *prédication* et *prédicat*

Le modèle de la proposition catégorique inspiré d'Aristote comme attribution d'un prédicat à un sujet s'est perpétué dans la logique classique², avant de produire deux types de réalisations complémentaires manifestant le lien entre syntaxe et énonciation dans la *proposition* classique :

a) *Prédication 1* de nature logique et/ou grammaticale

La prédication fondée sur l'interdépendance sujet / prédicat dans la proposition confronte elle-même à l'ambiguïté de la notion de *prédicat* :

– unité logique, grammaticale ou relevant de la structuration thématique de l'énoncé (voir b) ?

– restriction au prédicat verbal, recouvrant le *verbe*, comme partie du discours, ou le *groupe verbal* – avec à la clé la question de la copule ?

En marge du modèle binaire classique, il faut faire une place au modèle polyadique centré sur le prédicat (*prédicat / arguments*), mis en œuvre en particulier dans la grammaire de dépendance de L. Tesnière (1959/1988).

La *prédication 1* tend à privilégier la structure syntaxique et sémantique de l'énoncé en faisant abstraction de l'ordre des mots et surtout de la dynamique du discours. Mais les analyses font souvent interférer composantes grammaticale et pragmatique, à la faveur de l'ambiguïté du terme *prédicat*.

1. Selon P. Le Goffic, « des pans entiers du fonctionnement de la langue ne sont pas couverts par une quelconque dénomination de fonction [...] (on ne dispose par exemple d'aucun terme assuré pour dénoter les relations ("fonctions") grammaticales dans une phrase telle que *Il y a un carreau de cassé*) » (1993 : 13).

2. La *proposition* logique est définie comme un jugement à deux termes : « l'un de qui l'on affirme ou de qui l'on nie, lequel on appelle *sujet* ; et l'autre que l'on affirme, ou que l'on nie, lequel s'appelle *attribut* ou *prédicatum* » (Arnauld et Nicole, 1662/1992 : 105-106).

b) *Prédication 2 de nature énonciative et pragmatique*

Les débats classiques sur l'ordre des mots, la distinction entre « syntaxe » et « construction », ont connu un renouveau avec la psychologie, qui a développé un modèle d'énonciation fondé sur le « mouvement » entre le « *point de départ* » et le « *but du discours* » (Weil, 1844 : 25-26 ; voir Combettes, 1983 : 10-12). Il a donné lieu à une déclinaison théorique et terminologique : *sujet et prédicat psychologiques*, *thème et propos* (Bally), *thème et rhème* (Cercle de Prague), *topic et comment* – avec distinction du *focus* (tradition anglo-saxonne ; voir Lambrecht, 1994). Son binarisme a été dépassé par les descriptions hiérarchisées et graduelles du fonctionnalisme pragois (*transition* entre *thème* et *rhème*, distinction de *thèmes* et *rhèmes propres*) et problématisé par la grammaire générative. Les dichotomies sémantiques (*connu / inconnu*, *présupposé / posé*) ont été reconsidérées en termes de point de vue et d'effets de discours. La *prédication 2* vise alors à rendre compte de la complexité du « dynamisme communicatif » (Firbas, 1964), mais aussi de l'insertion de l'énoncé dans le discours, au prix d'une approche plus interprétative, rendue délicate à l'écrit par l'absence d'intonation.

2. Variations d'extension de la *prédication 2*

L'histoire du terme à partir du sens logique explique les variations d'extension de la *prédication 2*.

a) *Modèle binaire support / apport*

Issu de la proposition catégorique, le modèle *support / apport* a servi de matrice à la syntaxe³ mais aussi à la structuration thématique des énoncés. Il tend à s'appliquer à toute phrase simple alors que, comme l'observe Bally, la phrase « liée » écrite ne distingue pas linguistiquement « le thème et le propos » ; et dans certains contextes, « c'est la phrase entière qui forme le propos » (1932/1965 : 64 et 73). Il est même susceptible d'être étendu aux énoncés averbaux sans « sujet » (Lefevre, 2000).

b) *Dictum et modus*

La prédication se prête à une définition énonciative inspirée de Bally, héritée de la logique modale : « l'application d'un *modus* affirmatif,

³ Il s'applique à deux phénomènes distincts : la subordination syntaxique (*déterminé / déterminant*) et l'interdépendance *thème / prédicat*. D'où l'ambiguïté de la notion de *syntagme*, restreinte au groupe fonctionnel de constituants régis par une tête (construction endocentrique) ou étendue, à la suite de Saussure, aux séquences de type propositionnel (construction exocentrique) (voir Bally, 1932/1965 : 102 sq.). L'extension large peut offrir un cadre unique à l'analyse des discordances entre syntaxe et structuration thématique, en particulier dans les énoncés du type : *Il y a un carreau cassé*, dont la valeur prédicative peut être syntaxiquement marquée : *Il y a un carreau de cassé* (voir ci-dessous).

interrogatif, exclamatif ou volitif à un *dictum* (énoncé d'une représentation) est la prédication même ; la portée du modus définit les limites du prédicat, et le thème est le reste de la phrase » – l'écrit se distinguant de l'oral, qui « délimite le thème et le prédicat par l'accent d'insistance et la courbe mélodique » (Bonnard, 1976 : 4556 et 4560). De fait, le critère de portée, élargi à la négation, permet de rendre compte de la structuration thématique de l'énoncé, y compris dans les formes complexes (voir Martin, 2002 : 85). Mais le *dictum* lui-même engage un point de vue.

c) Énoncés « unaires »

La question se pose de l'extension de la notion, d'une part à des énoncés « incomplets » au regard du modèle binaire, comme le propose par exemple M. Wilmet avec la « prédication » à « rhème sans thème », et surtout à « thème sans rhème » (1998, 505 sq.) ; d'autre part aux énoncés de forme binaire mais à interprétation globalement rhématique, c'est-à-dire thétique (voir ci-dessous). Cette extension peut être contestée à cause de l'absence de thème (voir Cornish, 2005) ou acceptée sur la base d'un degré de « thématité » suffisant pour « former un contenu propositionnel » (Furukawa, 1996 : 57).

d) Énoncés complexes

Les énoncés syntaxiquement complexes peuvent justifier un déploiement de la notion de prédication, faisant suite aux descriptions progressives et graduelles du dynamisme communicatif. La description se stratifie alors selon des échelles de thématité et de rhématicité, reliables à une hiérarchie de fonctions syntaxiques (voir Furukawa, 1996 : 8 sq.). La structuration des énoncés complexes soulève une autre ambiguïté possible entre les notions de prédication *seconde* et *secondaire*.

3. Prédication seconde et prédication secondaire

Les énoncés complexes en *Il y a N qui...* ou *Il y a N (+ de) + adjectif* figurent parmi les corpus d'étude de la prédication seconde, fondée sur le postulat d'expression sémantique d'« un contenu phrastique à l'intérieur même de la phrase » (Cadiot et Furukawa, 2000 : 3). Mais les analyses linguistiques n'ont pas dégagé de critères consensuels de définition : complétude de la séquence prédicative, dépendance et/ou intégration syntaxique, contenu présupposé ou posé, unité épisodique, etc. (voir Havu et Pierrard, 2008). Selon le champ imparti à la *prédication seconde*, la notion de *prédication secondaire* peut être distinguée comme notion complémentaire (voir Melis, 1988 : 10), la première répondant au critère de « statut énonciatif plein » (voir Muller, 2009 : 337-338).

La problématique recoupe celles du *nexus* (Jespersen, 1937) ou de la *small clause* développée en particulier dans le cadre de la grammaire générative, qui illustrent la difficulté à théoriser et modéliser un emboîtement de prédications dans un énoncé. Les énoncés complexes en *Il y a* se distinguent par le rôle pivot du nom, fonctionnant dans deux dispositifs complets : comme rhème de la prédication présentative en *Il y a*, comme thème de la seconde prédication relative ou adjectivale. Ils illustrent alors la capacité de la prédication « seconde » à présenter le plus haut degré communicatif dans la phrase. Mais cette interprétation n'est que la plus typique de la construction complexe (voir ci-dessous).

On proposera dans une première partie un balisage théorique et terminologique des énoncés en *Il y a*, en cernant la valeur heuristique de la notion de prédication dans leur description et en relevant certaines interrogations que la description soulève en retour. La linguistique textuelle et l'évolution des approches communicatives ont contribué à étendre le champ syntaxique aux relations transphrastiques et à la dynamique discursive, en assumant la part d'interprétation qu'impose l'écrit. Alors que les analyses traditionnelles reposent largement sur des énoncés non contextualisés, l'approche discursive met en jeu l'interaction entre référenciation et prédication. Elle permet de lever certaines ambiguïtés inhérentes aux énoncés construits, mais ajoute une complexité liée à la structuration des énoncés ou à leur enchaînement.

Une seconde partie sera consacrée au domaine littéraire, qui impose ses propres contraintes touchant au rapport entre référence et représentation. Il met en cause la prévalence du modèle communicationnel dans la théorie linguistique, mais aussi la valeur d'« existence » prêtée aux énoncés en *Il y a*, selon les types et les genres de discours. On cernera en particulier le rapport entre l'acte de présentation linguistique et un mode de représentation à visée esthétique à travers un procédé de composition spécifique : une anaphore rhétorique en *Il y a*. Ce dispositif textuel exploité par Rimbaud impose une interaction puissante entre structuration paradigmatique et organisation interne des énoncés, qui conduit à une description et une interprétation *relatives* de schèmes prédictifs.

I. ÉNONCÉS EN *IL Y A* : BALISAGE THÉORIQUE

Les énoncés en *Il y a* sont traditionnellement rangés parmi les énoncés non canoniques, dont l'analyse a contribué à la distinction entre logique et grammaire, entre structure grammaticale (*prédication 1*) et structuration thématique (*prédication 2*). Ils recouvrent deux constructions principales, simple (*Il y a N*) et complexe (*Il y a N qui...*), dont les interprétations typiques sont respectivement (1) la présentation ou l'activation d'un référent

et (2) le couplage de la présentation / activation avec une prédication sur le référent⁴.

1. Propriétés linguistiques de *il y a*

Les analyses de *il y a* ont évolué de l'autonomie des termes à la grammaticalisation du tour⁵, jusqu'à sa désignation comme *gallicisme*. Il a d'abord été traité comme construction impersonnelle, avant d'être répertorié comme présentatif.

a) Tour impersonnel

Damourette et Pichon ont retracé en diachronie la concurrence partielle, selon les époques et les registres de langue, des tours *a*, *il a*, *y a*, *il y a* (1934 : 525). Dans ce dernier état, ils distinguent un « verbe unipersonnel fixe »⁶ *y avoir*, notant toutefois l'absence de soudure (*il y en a*). La codification de la position initiale du sujet a conduit à l'hypothèse d'un dédoublement (sujet *grammatical / logique*, *apparent / réel*), rendant compte de discordances entre sens et forme (cas, accord) (Lauwers, 2001 : 351 sq.). Une alternative consiste à reconnaître au constituant postverbal un statut de complément, cautionné historiquement par le cas régime. F. Brunot a proposé les termes *dépendance* ou *séquence*, dont le second s'est imposé dans la terminologie (1922 : 289 et 291).

b) Présentatif

Cette description a favorisé l'intégration du tour *il y a* à une classe grammaticale de termes « présentatifs », fondée sur une valeur sémantique discutée⁷ : *c'est*, *il y a*, *voici/voilà* (voir Chevalier, 1969). Mais cette terminologie n'indique pas le degré de grammaticalisation reconnu aux formes verbales. La notion de *séquence* a été étendue au régime du présentatif, faisant lien entre deux descriptions linguistiques qui ne s'excluent pas.

c) Valeurs sémantiques

L'énoncé en *il y a* est souvent défini comme une prédication d'existence, à distinguer de l'identification assurée par *c'est*. Dans son étude « sur le statut sémantique de *il y a* », R. Martin défend qu'il ne s'agit ni d'un « présentatif », ni d'un « quantificateur logique » (contre l'analyse de

⁴ Le statut prépositionnel de *il y a* en emploi temporel doit être distingué.

⁵ Indices de cette grammaticalisation, les graphies prenant acte de l'effacement du pronom impersonnel, « structurellement inutile », à l'oral : « y a » (Maillard, 1991 : 230), y compris dans la terminologie : « Y'a-clefting » (Lambrecht, 1994 : 144).

⁶ C'est-à-dire sans transposition syntaxique possible.

⁷ Selon J.-M. Léard, « l'étiquette de présentatif » « est inappropriée pour *il y a* » (1992 : 26).

B. Russell), mais du « prédicat » verbal *ya*, étroitement lié aux mécanismes référentiels, dont la fonction est de poser ou de réactiver des « formes d'existence » (2002 : 83) :

– l'« existence en soi », d'ordre générale ou spécifique (en affinité avec l'article indéfini, mais compatible avec le défini) ;

– l'« existence occurrence », c'est-à-dire « la simple présence ou la survenance dans une situation donnée » (emploi souvent dit *locatif* parce qu'il implique une référence spatio-temporelle).

Damourette et Pichon avaient relevé que « [d']ordinaire, l'affirmation d'existence marquée par *il y a* n'est valable qu'au-dedans de certaines limites », indiquées par le contexte ou spécifiées par un « complément inclus dans la phrase elle-même », sous la portée de *il y a* (*Il y a DANS LE CŒUR HUMAIN [...]*) ou hors de sa portée (*AU PREMIER ÉTAGE, il y avait [...]*) (1934 : 512). Plus généralement, la validation du jugement postule des univers de croyance : d'ordre métaphysique dans la mineure du « syllogisme conjonctif » de Port-Royal : *Or, il y a un Dieu* (Arnauld et Nicole, 1662/1992 : 202) ; anecdotique dans le registre de la comptine : « Y a une pie dans l'poirier » (voir ci-dessous).

d) Structuration interne de l'énoncé

Les ambiguïtés de la notion de prédication apparaissent dans l'analyse du tour *il y a*, variable selon qu'il est traité comme impersonnel ou comme présentatif. L'étude des énoncés impersonnels illustre l'interaction entre syntaxe, sémantique et structuration thématique. Les « verbes qui indiquent l'existence ou l'«apparition» d'un élément » sont propices à la postposition du sujet ou au tour impersonnel. Ils confèrent à l'élément présenté « une valeur rhématique plus forte » (Combettes, 1983 : 23). L'orientation rhématique de l'énoncé en *Il y a* est confirmée par l'analyse présentative, mais ce consensus n'empêche pas la diversité d'analyses du tour. La prégnance du modèle binaire peut justifier un statut de thème⁸, ou plutôt de thème « postiche » (Adam, 2005 : 46). Il est généralement défini comme outil introducteur de rhème (Le Goffic, 1993 : 58), mais aussi « préfixe existentiel » (Combettes et Kuyumcuyan, 2010). Il peut enfin être intégré comme « élément constructeur » à un énoncé (oral) globalement rhématique (Morel et Danon-Boileau, 1998 : 55).

2. Construction complexe : *Il y a N qui...*

On sait qu'un énoncé du type *Il y a N qui...* recouvre schématiquement deux configurations syntaxiques :

⁸ Selon J. Haas (1912 : 54-55) par exemple, *Il y a* est « *psychologisches Subjekt* » c'est-à-dire, thème » (Lauwers, 2001 : 355).

- subordination de la proposition relative au nom, rapportant l'énoncé au modèle précédent (*Il y a N*) ;
- relation prédicative entre le nom et la relative, en construction complexe⁹.

Cette première distinction, marquée à l'oral, s'établit à l'écrit à partir d'un faisceau de paramètres linguistiques, au premier rang desquels le mode d'actualisation nominale (indéfini / défini, général / particulier). Mais il peut être difficile de décider du statut de la relative (Damourette et Pichon, 1934 : 513), qui relève dans certains cas de l'indétermination sémantique : « ce qui est donné à comprendre se situe à mi-chemin entre plusieurs significations, participe un peu de toutes, neutralise leurs différences » (Fuchs, 1996 : 30).

La construction complexe est souvent rapportée à la notion d'expressivité : emphase syntaxique¹⁰ et plus spécifiquement clivage¹¹. Le type de relative étudié par K. Sandfeld peut être qualifié de « pseudo-subordonnée » (Blanche-Benveniste, 1983 : 87) ou « pseudo-relative » (Furukawa, 1996 : 43 sq.). Mais la construction pose la question de la structuration thématique de l'énoncé. Les analyses linguistiques corrélent souvent construction et interprétation, ou procèdent par opposition binaire. Or on peut distinguer trois schèmes prédicatifs, aux implications cognitives et représentatives distinctes¹².

a) Schème progressif *thème / rhème*

Le schème le plus typique a une interprétation catégorique par défaut. Il procède d'un doublement du modèle binaire, où le groupe nominal sert de relais topique. Selon P. Le Goffic, « *Il y a* est la formule type pour introduire (à partir du "thème zéro" qu'est la situation, représentée par *il* impersonnel) un actant (rhématisé), destiné lui-même à servir immédiatement de thème par rapport au propos suivant » (1993 : 58). C. Blanche-Benveniste explicite

⁹ Dans le cadre d'une grammaire des constructions, K. Lambrecht réserve le terme de « *Construction Relative Présentative* » à une « construction complexe » liant « une proposition principale à fonction présentative » et une subordonnée relative fonctionnant « à la fois comme prédicat du sujet antécédent et comme complément du verbe de la principale, dont la valence se trouve augmentée d'un terme » (2000 : 49-50).

¹⁰ La notion d'emphase syntaxique est discutable aussi bien en termes d'effet qu'au regard de l'hypothèse transformationnelle (voir Wahl, 2014). Un groupe nominal à référent indéfini spécifique, perçu comme non thématique, favorise la présentation par *Il y a* : *Il y a un véhicule qui approche*. Il est par ailleurs difficile, voire impossible de rapporter certains énoncés en *Il y a* à un énoncé « non marqué » (voir Léard, 1992 : 69 sq. sur la restriction).

¹¹ On observe un usage extensif de la notion de clivage due à Jespersen (1937), y compris lorsque l'énoncé se prête à une lecture « thétiq ue » (voir ci-dessous, b).

¹² La grammaire de l'intonation révèle la complexité et la gradualité des énoncés du type *il y a N qui...*, ainsi qu'une tendance à l'autonomisation de la relative (Morel et Danon-Boileau, 1998 : 55-56). Voir la concurrence du tour syntaxique disjoint *Il y a N, il(s)/elle(s)...* (Choi-Jonin et Lagae, 2005).

la différence entre l'énoncé simple à verbe « constructeur » (*il y a ceci*), à valeur locative, et un « dispositif » à verbe « non constructeur » ne permettant pas une réelle subordination : *Il y a quelqu'un qui n'est pas là*. « [I]l ne s'agit pas de constater qu'il "y a quelqu'un", mais de faire la relation entre "quelqu'un" et "n'est pas là". Le verbe "il y a" semble asserter la relation établie dans le domaine du deuxième verbe. » (1983 : 96-97) Cette description en termes « d'incidence à une incidence » (*ibid.* : 95) peut faire le lien avec le schème suivant.

b) Énoncé de type « thétiq ue »

L'énoncé thétiq ue est défini à partir de la distinction logique entre « jugement catégorique » (type précédent) et « jugement thétiq ue » (Kuroda, 1973), qui suppose une différenciation entre lectures génériques et spécifiques. Il présente globalement un état de choses ou un événement, par neutralisation de l'opposition entre thème et rhème, avec parfois une valeur causale : *Je ne peux pas me plaindre. Il y a des voisins qui m'aident*. (Léard 1992 : 31). Les descriptions varient toutefois : combinaison d'un « sujet » et d'un « prédicat » l'un et l'autre rhématiques (Léard, 1992 : 38), « focus » étendu à la phrase entière comme « construction » à deux « clauses » (Lambrecht, 1994 : 234), « mécanisme de réduction de la thématiq ue » (Furukawa, 1996 : 63). L'hypothèse d'un (faible) différentiel de thématiq ue pourrait être manifestée par contraste avec la présentation de proposition (*Il y a que Paul me dérange*), mais celle-ci répond à des conditions d'emploi spécifiques, de type dialogique.

c) Schème régressif rhème/thème (ou rhème/post-rhème)

Ce schème plus marginal correspond à la structure typique du clivage en *C'est N qui...* Il permet la sélection initiale de l'argument d'un procès présumé, mais sans critère d'exhaustivité, donc sans identification stricte (Léard, 1992 : 52). L'interprétation dépend de plusieurs paramètres : l'expression de la quantification et de la modalisation (*Il y a deux x qui bougent / Il y a aussi x qui bouge*) (Léard 1992 : 55 sq.) ; le temps et l'aspect verbal : *Il y a JEAN qui est arrivé* (aspect accompli) vs *Il y a JEAN qui ARRIVE* (aspect sécant du présent déictique).

Ce parcours donne la mesure de la complexité des analyses. La discrimination des constructions simples ou complexes et des différents schèmes interprétatifs répond aux exigences de la théorie et de la typologie. Elle fait apparaître de puissantes implications sémantiques, cognitives ou pragmatiques, selon les modes de référenciation et de prédication de l'énoncé. Souvent fondée sur une méthode contrastive, elle exploite une combinaison

de plus en plus fine de paramètres linguistiques¹³. Mais les divergences théoriques et terminologiques¹⁴ font obstacle à une description unifiée. Et certains énoncés, en particulier à l'écrit, illustrent la difficulté d'une interprétation univoque hors contexte¹⁵. L'analyse implique les problématiques de l'ambiguïté et de la plurivocité.

Les analyses linguistiques des énoncés en *Il y a* sollicitent la notion de prédication selon des angles théoriques et des applications variables.

– Sous l'angle grammatical, la définition de *y a* comme prédicat crée une discordance entre structure syntaxique et structuration thématique, puisque la « prédication d'existence » présente un référent en position rhématique. Et le statut verbal d'*avoir* est fragilisé dans la construction complexe, où il ne fonctionne pas comme « verbe constructeur » (Blanche-Benveniste, 1983). On peut donc retenir la description du tour comme présentatif, moins pour sa valeur sémantique effective (*cf.* la valeur caractéristique de *voici/voilà*), que pour l'opération proprement linguistique de présentation.

– Sous l'angle thématique, l'analyse linguistique est confrontée à la différence des codes oral et écrit. H. Bonnard défend que la « perspective prédicative » ne relève pas de la seule « parole » : elle est déterminée en « langue », « mais le fait que la langue écrite n'ait jamais cherché à traduire ces marques par des signes accessoires tend à prouver qu'il s'agit d'un ensemble d'épiphénomènes plutôt que d'un code linguistique conscient et élaboré » (1976 : 4560).

Une voie de dépassement des ambiguïtés de l'écrit est la co(n)textualisation des énoncés, parfois insuffisante dans les typologies linguistiques. Elle rapporte la structuration thématique à une dynamique discursive, d'autant plus pertinente pour les énoncés en *Il y a* que la portée du présentatif peut excéder la phrase, voire engager l'intégralité du texte. Mais la perspective textuelle s'expose au risque d'une « attitude quelque peu circulaire » : elle « suppose que le texte est compris pour que l'analyse en thème et rhème puisse s'opérer, alors que, d'un autre côté, c'est l'appréhension de la structure thématique qui permet une certaine compréhension du texte » (Combettes, 1983 : 39). Les ambiguïtés de la notion de prédication peuvent

¹³ Propriétés du « sujet » (défini / indéfini, générique / spécifique) corrélées à celles du « prédicat » (spécifiant ou non) (Kleiber, 1981), modalité, temps et aspect, rôle de la quantification, de la négation ou de la restriction.

¹⁴ Les termes *existential*, *événementiel*, *thétique* ont des emplois différents, voire discordants, d'un auteur à l'autre.

¹⁵ Le même énoncé « *Il y a quelqu'un qui vous demande* » illustre selon A. Blinkenberg la construction simple à relative épithète (1928 : 82), selon P. Le Goffic la construction complexe de type thème/propos (1993 : 58 ; voir les variantes de C. Muller, 2009 : 239 ou C. Blanche-Benveniste, ci-dessus). Or le statut indéfini du référent autorise par ailleurs une lecture thétique, comme réponse possible à une question du type : *Qu'y a-t-il ?* (Léard, 1992 : 33).

paradoxalement avoir un intérêt heuristique, si l'analyse assume le travail interprétatif comme un exercice d'approfondissement de la lecture.

II. ÉNONCIATIONS LITTÉRAIRES EN *IL Y A* : PRÉSENTATION ET REPRÉSENTATION

Le discours littéraire soumet le potentiel linguistique des énoncés en *Il y a* à ses propres caractéristiques formelles et pragmatiques. La part de « vague » inhérente à l'analyse linguistique¹⁶ est redoublée par sa nature de discours ouvert à l'interprétation. Il est moins le lieu de l'exemplification théorique que de réglages syntaxiques et sémantiques (voir Nølke, 1994 : 111-112). Ceux-ci manifestent un aspect souvent souligné : la structuration thématique de l'énoncé et plus spécifiquement les faits d'accentuation ou de focalisation portent moins sur les constituants, que sur les relations entre constituants ou entre constituant et proposition. Les parcours interprétatifs mettent donc en jeu des valeurs relationnelles et relatives, dans le processus de lecture.

En littérature, les valeurs d'« existence » ou de « présence » paraissent soumises à l'institution d'un univers de discours. La visée esthétique du texte surdétermine le rapport entre la notion linguistique de présentation et les problématiques de la représentation. Elle peut exploiter la composante phénoménologique du tour impersonnel, soulignée par cette description d'inspiration guillaumienne :

La personne d'univers est celle qui pose le site de toute espèce de phénomène, dont l'évocation temporelle exige une référence spatiale. L'univers, dans *il y a*, est évoqué deux fois, une première, en ouverture, par *il*, au titre du support où se situe le phénomène ; une seconde fois, en fermeture, par l'adverbe de lieu *y*, qui précise l'inclusion du phénomène. (Moignet, 1981 : 207 et 283)

Mais la valeur existentielle prêtée aux énoncés en *Il y a* met en jeu la question du point de vue : « la présentation d'un objet vaut pour un énonciateur spécifique à l'origine de la présentation, en sorte que la présentation vaut pragmatiquement comme *représentation de l'objet pour (et par) l'énonciateur ainsi que pour (et par) le co-énonciateur qu'est le lecteur* » (Rabatel, 2001 : 113). Elle mériterait d'être rapportée à certaines problématiques impliquant la philosophie du langage, en particulier celle des processus de référenciation et des conditions de véridiction selon les types de discours et les genres littéraires (par exemple la thèse de J.-R. Searle (1982) sur la fiction comme « acte illocutoire feint »).

¹⁶ K. Lambrecht relève chez Strawson (1964 : 97) la part de « vague » inhérente aux notions d'« à propos de » (*aboutness*) et de pertinence (*relevance*), qui a une conséquence sur l'analyse thématique de la phrase, en particulier le codage grammatical du topique (1994 : 119).

1. Fictions narratives

Le présentatif est susceptible de fonctionner à différentes échelles. Dans les incipits narratifs, la forme passée *Il y avait*, variante de *Il était*, est un acte inaugural dont la portée s'étend au texte. Il « exprime une forme abstraite et intellectuelle d'ostension, de nature interprétative, valant pour l'énonciateur comme pour le co-énonciateur » (Rabatel, 2001 : 127). À propos de l'incipit de *Candide* (« Il y avait en Westphalie... »), D. Delas précise les implications en réception : le présentatif « fonctionne comme signal du code-conte utilisé par Voltaire », convoquant « un *pattern* virtuel qui commande désormais notre lecture » (1971 : 15).

La perspective textuelle exploite le potentiel linguistique du tour. H. Weil observe que le modèle dynamique d'organisation de la phrase peut se heurter à l'absence de « notion initiale ». L'entrée en matière requiert alors « l'idée de l'existence pure et simple » illustrée par l'énoncé : « Il y avait un roi. » (1844 : 30). Damourette et Pichon insistent, eux, sur l'interdépendance des prédications dans la construction complexe :

Quand on dit : « Il y avoit une fois un pauvre homme et une pauvre femme qui étoient bien vieux, et qui n'avoient jamais eu d'enfants » (ex. de Nodier cité § 1522), on ne vient pas affirmer l'existence de ces gens, on se contente de les poser comme des personnages qui vont jouer un rôle dans la réalité considérée. [...] *il y a* [...] exprime l'introduction d'une substance dans la réalité considérée comme devant y jouer éventuellement quelque rôle [...]. (1934 : 516-517)

Un enjeu de l'analyse textuelle est de décrire le mode de progression du discours à partir de cet énoncé matrice, qui peut aussi fonctionner à l'échelle d'une séquence narrative. Il manifeste sa capacité à initier une chaîne prédicative, par extension du relais topique : « Il y a une fille (a) qui habite en face de chez moi (b). Cette fille est belle et intelligente (c) » (Berthoud, 1996 ; citée par Rabatel, 2001 : 118). Les études récentes ont privilégié les corpus narratifs pour analyser le rôle des énoncés présentatifs et/ou averbaux dans la régulation des points de vue, liant référenciation et prédication au regard de l'intrigue. Sous cet angle linguistique, la « représentation fictionnelle de processus énonciatifs et cognitifs » est susceptible de caractériser certaines écritures, ou certaines périodes d'une écriture, comme celle de Simenon (Combettes et Kuyumcuyan, 2010).

2. Genre poétique mineur : la comptine

Dans le genre poétique, l'univers de discours paraît organisé par l'instance du sujet lyrique. Le tour *il y a* produit un effet d'effacement du point de vue par objectivation de la référence, qui suppose en retour une participation intersubjective (voir Rabatel, 2001 : 139). Le poème « n'est ni vrai ni faux relativement au monde, il institue un ordre propre de vérité-

validité » (Adam, 2005 : 23). Le rôle du présentatif se manifeste dans le genre mineur de la comptine, dont la simplicité formelle est conditionnée par le mode de transmission oral. La *fonction poétique*, définie comme projection du « principe d'équivalence de l'axe de la sélection sur l'axe de la combinaison » (Jakobson, 1963 : 220), est portée à la saturation. Elle exhibe les ressorts de la mise en discours d'un événement ténu, marquant formellement (*Ya*) la trivialité d'un tour proscrit dans la poésie classique à cause de l'hiatus :

Y a une pie dans l'poirier
J'entends la pie qui chante
Y a une pie dans l'poirier
J'entends la pie chanter.

J'entends, j'entends
J'entends la pie qui chante,
J'entends, j'entends
J'entends la pie chanter.

Dans sa forme stylisée et métrée, le texte met en jeu les problématiques de la prédication sous l'angle transphrastique, en articulant présentation locative et prédication de perception :

- Couplage, dans une juxtaposition d'énoncés à forte cohésion thématique (anaphore lexicale : *une pie / la pie*),
 - du présentatif *Il y a*, à valeur locative explicitée par le circonstant final (« dans l'poirier »)
 - du verbe de perception programmant une prédication seconde ;
- Relance en diptyque avec variation produisant une dissimilation entre formes tensée (proposition relative) et non tensée (infinitif) du verbe *chanter* ;
- Reprise et développement des deux énoncés pairs dans la seconde strophe, exploitant la composante virtuelle de l'infinitif dans une clause suspensive.

La structuration analytique du discours par anaphore nominale pourrait être comparée à certains « ensembles discursifs » oraux à anaphore pronominale (voir Choi-Jonin et Lagae, 2005) : *Ya une pie dans l'poirier je l'entends qui chante*. L'enchaînement phrastique manifeste la concurrence partielle entre *il y a* et un verbe de perception, en construction simple ou complexe. La séquence peut se lire comme le déploiement discursif d'une construction complexe : *Ya une pie [dans l'poirier] qui chante*. Le degré de saillance respective du référent et du procès à l'égard d'un verbe de perception tient à la nature sémantique de leur rapport et au co(n)texte (voir Muller 2009). Le discours développe ici une relation prototypique entre nom et verbe (*L'oiseau chante*), qui paraît cautionner la prédication de présence par la valeur indicielle d'un chant caractéristique. Cette inférence impliquant

l'expérience affaiblit la rhématicité de la relative. Mais le genre de la comptine suggère un retournement de la logique référentielle au profit d'un régime poétique de configuration de l'événement.

3. Anaphore poétique : « Enfance III » d'Arthur Rimbaud

Le pouvoir instituant du présentatif est surdéterminé lorsqu'il se fait principe de composition par anaphore (au sens rhétorique). La figure peut structurer une séquence textuelle ou un texte entier, y compris en régissant sa mise en page. C'est le cas de la troisième section d'« Enfance » de Rimbaud (1972 : 123-124), qui suscite un univers où la référence compose avec l'imaginaire. La répétition codifiée du tour à l'initiale produit un accent d'attaque paradoxal sur un prédicat faible. Elle met en exergue un acte poétique de présentation qui transcende la visée rhétorique du procédé. Les critiques hésitent entre l'effet de désignation de ce geste poétique et un effet de répétition naïve susceptible d'être rationalisé par le trait d'« enfance ».

III

Au bois il y a un oiseau, son chant vous arrête et vous fait rougir.

Il y a une horloge qui ne sonne pas.

Il y a une fondrière avec un nid de bêtes blanches.

Il y a une cathédrale qui descend et un lac qui monte.

Il y a une petite voiture abandonnée dans le taillis, ou qui descend le sentier en courant, enrubannée.

Il y a une troupe de petits comédiens en costumes, aperçus sur la route à travers la lisière du bois.

Il y a enfin, quand l'on a faim et soif, quelqu'un qui vous chasse.

Visuellement, la disposition analytique du poème induit un mode de lecture caractéristique de la liste, entre forces centrifuge et centripète (voir Lecolle, Raymond et Milcent-Lawson, 2013). L'effet de dispersion est compensé par l'anaphore, qui affirme l'unité du texte sous forme de « rime » inverse¹⁷. Plus globalement, il est infléchi par divers conditionnements herméneutiques (Rastier, 2001 : 13) :

- genre poétique codifiant, en les problématisant, les processus de référenciation et la mise en scène de la subjectivité ;
- historicité des formes poétiques et évolution de l'écriture rimbaldienne vers une énonciation averbale ;
- composition du recueil et de la suite « Enfance », dont l'unité repose sur des relations formelles et thématiques entre les cinq sections ;

¹⁷ Bien que le texte « revendique le paradigme » (Guyaux, 1985 : 161), la plupart des critiques rimbaldiens ne reconnaissent pas le statut de vers libres à cette suite d'énoncés, désignés comme *paragraphes*, *alinéas* ou *versets*.

– marques de clôture textuelle : localisation initiale rappelée dans l'avant-dernier énoncé par la répétition du seul nom « bois » ; présence dans le premier et le dernier énoncé de formes personnelles indéfinies (*on/vous*), corrélée à l'opposition sémantique *arrêter / chasser*, comme cadre possible d'une unité d'expérience ; adverbe conclusif *enfin*.

La lecture des énoncés est soumise à une double échelle : insertion dans le « parallélisme grammatical rigide qui domine [le texte] » (Todorov, 1987 : 150), mais aussi relations de proximité structurelles et dynamiques, selon un jeu possible d'assimilation / dissimilation. Or ces relations répondent elles-mêmes à un double mouvement : variation systématique de la syntaxe (nom avec ou sans relative, à expansion participiale ou prépositionnelle, coordinations à différents niveaux) soumise à une autre régulation paradigmatique : un « schéma binaire à membres parallèles » caractéristique des textes à segmentation courte des *Illuminations* (Murat, 2002 : 314 et 318).

Cette dualité du texte correspond à deux dispositions de l'écriture rimbaldienne : l'anaphore favorise une lecture présentative sur le mode de la liste, alors que la variation interne des énoncés en « plans » syntaxiques (Blinkenberg, 1928 : 12)¹⁸ est propice à des effets de tableau¹⁹. De fait, aucun nom n'est présenté seul, et la prégnance du schéma binaire suggère le potentiel prédicatif des expansions nominales. Le poème peut se lire comme un assemblage de scènes, avec changement de focale, dont la disjonction est compensée par un faisceau de paramètres : permanence du tiroir verbal « présent », suscitant une actualité non située ouverte à l'imaginaire ; primat de la référence indéfinie ; isotopie mineure (« *petite* voiture abandonnée », « *petits* comédiens ») conforme à la visée figurative du titre « Enfance ».

Mais les facteurs de cohésion et de cohérence sont soumis à de puissantes tensions, qui contestent l'effet d'*évidence* induit par le paradigme présentatif. Ces tensions, au cœur du rapport entre syntaxe et sémantique²⁰, jouent un rôle décisif dans l'interprétation prédicative des énoncés. Faisons l'hypothèse que la signifiante du poème tient précisément à leur instabilité ou à

¹⁸ Selon M. Murat, la tendance rimbaldienne à autonomiser les constituants de la phrase « fait que celle-ci ne se prête pas bien à une analyse en termes d'ordre des mots. Elle correspond davantage à des processus cognitifs de thématization et de construction du point de vue. Elle tend à décentrer la phrase et à l'organiser par "intersection" de plans, comme un réseau de cloisons mobiles – à l'instar du dispositif de *Scènes* » (2002 : 392).

¹⁹ Le titre du recueil pourrait être inspiré de l'anglais *illumination* « enluminure, gravure colorisée » (Rimbaud, 1972 : 972). C'est sous forme de liste qu'« Alchimie du verbe » illustre le pouvoir d'inspiration de l'imagerie et de la poésie populaires : « J'aimais les peintures idiotes, dessus de portes, décors, toiles de saltimbanques, enseignes, enluminures populaires ; la littérature démodée, latin d'église, livres érotiques sans orthographe, romans de nos aïeules, contes de fées, petits livres de l'enfance, opéras vieux, refrains niais, rythmes naïfs. » (*Une saison en enfer*, 1972 : 106)

²⁰ Sur la base d'une opposition de domaines (*nature / culture*), les relations internes et externes des énoncés font apparaître un puissant dispositif d'allotropies : *animé / inanimé, haut / bas, statique / dynamique, ascendant / descendant*.

leur ambivalence selon les parcours de lecture. Il ne saurait être question d'une analyse systématique de ce texte très commenté. L'enjeu est d'apporter un éclairage sur certains aspects de la prédication dans le processus de création poétique, en trois temps.

a) Ancrage initial par disjonction syntaxique : présentation/prédication

- (1) Au bois *il y a* un oiseau, son chant vous arrête et vous fait rougir.

Le premier énoncé se distingue par un cadrage spatial, dont la portée s'étend au texte. Il exprime linguistiquement une valeur de présence, que l'énonciation poétique transpose en référence indéfinie composant avec l'imaginaire. Le non détachement du circonstant initial est l'indice d'une hiérarchisation prédicative. La structuration binaire de la prédication d'existence (*Au bois / il y a N*) est subordonnée à l'articulation qui lui donne sa raison d'être : une prédication sur le nom, dont l'autonomie syntaxique impose une disjonction marquée par la virgule²¹, d'autant plus sensible que l'anaphore linguistique est de type métonymique (*oiseau* → *chant*). Cette disjonction est compensée par la prégnance du rythme binaire : cohésion phonique de la première proposition soutenue par un chiasme vocalique autour de *il y a* (**Au bois / oiseau**) ; équilibre interne du second palier prédicatif, lui-même dédoublé par coordination des groupes verbaux. La forte agentivité prêtée au chant assigne à l'humain le rôle de patient ou de siège des procès. Alors que le présentatif occulte la source de la perception, leur enchaînement exprime une subjectivité croissante que confirmera le drame final²².

b) Variations sérielles

Le corps du texte est une série de cinq énoncés liés par l'anaphore, que renforce l'uniformité du premier référent présenté (féminin, indéfini, singulier) :

- (2) *Il y a* une horloge *qui* ne sonne pas.
 (3) *Il y a* une fondrière avec un nid de bêtes blanches.
 (4) *Il y a* une cathédrale *qui* descend et un lac *qui* monte.
 (5) *Il y a* une petite voiture abandonnée dans le taillis, ou *qui* descend le sentier en courant, enrubannée.
 (6) *Il y a* une troupe de petits comédiens en costumes, aperçus sur la route à travers la lisière du bois.

²¹ Cf. *il y a un oiseau dont le chant vous arrête et vous fait rougir*.

²² La subjectivité se confirme dans la section IV du poème, régie par une anaphore en *je* et liée thématiquement à la section III : « Je suis le piéton de la *grand'route* par les *bois nains*. » ; « Je serais bien *l'enfant abandonné* sur la jetée partie à la haute mer [...] ».

L'effet macrotextuel de liste suggère une lecture présentative de divers items. Mais on a vu que l'énoncé initial faisait saillir par disjonction un mode binaire de prédication par paliers. Le premier énoncé de la série (2), énigmatique en contexte, est donc pris entre deux codes :

- simple présentation d'un référent caractérisé par une propriété négative ; mais la relative désigne par défaut une relation prototypique (*L'horloge sonne les heures*) et fait contraste avec le sémantisme sonore de l'énoncé précédent, ce qui augmente sa rhématicité ;

- schème catégorique (thème/rhème), surdéterminé par la rhématicité initiale d'un référent discordant dans l'univers de discours (*bois ↔ horloge*) et le caractère déceptif de la relation sujet/verbe.

Les deux énoncés suivants confirment la tendance à la complexification prédicative, corrélée à une mise en cause de la représentation. Dans l'énoncé (3), le groupe prépositionnel peut se lire comme une expansion descriptive du nom, mais son contenu se prête à une lecture rhématique (irruption d'une animalité grouillante non identifiée, relation déceptive entre « nid » et « oiseau » (1) renforcée par l'opposition *haut/bas*). L'énoncé (4) applique la coordination de (1) au niveau propositionnel : à partir d'une autre discordance référentielle initiale (*bois ↔ cathédrale*), il met en scène une double impertinence prédicative (« une cathédrale qui descend » / « un lac qui monte »). Mais aux tensions suscitées par l'aporie réaliste, le discours poétique oppose son ordre propre : le parallèle syntaxique recouvre la symétrie d'un micro-système *descendre / monter*, dont la complémentarité lexicale suggère la concomitance de deux phénomènes saisis comme tels, dans l'actualité non située du présent.

La coordination joue un rôle inverse en (5) : l'effet de synthèse paradoxale fait place à un raccord énonciatif, sous forme d'une alternative engageant le même référent (« une petite voiture ») dans un conflit syntaxique et aspectuel. L'énoncé met sur le même plan un groupe participial exprimant un état (aspect extensif du participe passé) et une relative à verbe dynamique (aspect tensif du présent) dont les spécifications (localisation, caractérisation du référent et du procès, trait /animé/ à valeur intensive : « en courant ») autorisent une lecture déictique. Cette forte réorientation prédicative montre le rôle de la temporalité de la lecture dans l'interprétation. Elle confirme, par rétroaction, le potentiel rhématique de certaines expansions nominales non verbales, et le principe d'ajustement permanent de l'organisation thématique des énoncés. La notation finale (« enrubannée ») crée une saillance paradoxale dans le conflit entre détachement syntaxique, caractéristique d'une prédication secondaire, et zone rhématique. Elle semble conforter une afférence humaine (« abandonnée », « en courant », « enrubannée ») contribuant à la charge affective de la scène.

L'énoncé (6) confirme une disposition au déploiement phrastique binaire, contrastant avec le statut linguistique ténu du présentatif. L'effet est soutenu par la représentation d'une collectivité humaine, dans une mise en scène en

affinité avec la nature de « comédiens ». Le groupe participial détaché joue ici encore un rôle décisif : il fixe *in extremis*, sous l'aspect extensif (« aperçus »), un procès de perception impliqué par la série de tableaux, alors que le texte se boucle sur le repère locatif initial (« le bois »).

c) Rupture finale

Cette perception sans agent prépare la réapparition d'une subjectivité indéfinie dans le double rôle de siège (« l'on ») et de patient (« vous ») :

(7) *Il y a* enfin, quand l'on a faim et soif, quelqu'un qui vous chasse.

Le dernier énoncé répond donc au premier par une spécificité formelle et sémantique. Mais le dispositif prédicatif est distendu par une double insertion, au niveau du discours (« enfin ») et de l'énoncé (« quand l'on a faim et soif »). L'enchaînement déceptif au regard de la situation (« l'on a faim et soif ») est surdéterminée par le sémantisme et la position rhématique du verbe final (« vous chasse »). Mais la violence mimétique de l'éviction et la nature indéfinie de l'agent concourent à une lecture théâtrale, « événementielle », de l'énoncé, malgré son caractère non linéaire. La modification du schéma syntaxique sert la composante dramatique de la chute, dont le recueil offre d'autres exemples. Elle condense une isotopie négative diffuse dans le texte, qui conduit L. Spitzer à affirmer qu'« *il y a* exprime en réalité un *il n'y a pas* » (2009 : 364).

L'œuvre de Rimbaud appelle de puissantes stratégies interprétatives et le texte « Enfance III » a suscité maintes exégèses visant souvent à *expliquer* la suite d'énoncés. Il ne s'agit pas ici de débattre de questions de méthode (voir Todorov, 1987) ou de l'éventail des analyses. Mais on peut rappeler la thèse de M. Riffaterre, faisant des résistances du texte à la mimésis les indices d'une sémiotique littéraire largement fondée sur les codes esthétiques et l'intertextualité – par exemple « le thème bien connu des métamorphoses qui font naître [...] la cathédrale gothique de la forêt » (1979 : 63).

Le discours rimbaldien illustre moins une ruine de la représentation, qu'une critique de ses moyens et de ses valeurs, impliquant des régimes variables de lecture. En l'occurrence, le dispositif analytique produit une force dispersive conforme à un mode de réception typique des *Illuminations* : « l'incohérence, la discontinuité, la négation de l'univers réel » (Todorov, 1987 : 79). Inversement, l'anaphore en *Il y a* affirme l'unité du poème en compensant le défaut d'enchaînement par un rôle de « succédané coordinatif » (Antoine, 1958 : 1298). Elle est soutenue par différents facteurs de continuité, mais aussi de progression textuelle (place et statut de l'humain jusqu'à la rupture finale). Ces deux tendances existent aussi au sein des énoncés, où certaines incohérences prédicatives sont compensées par une sensible cohésion rythmique et phonique.

L'enjeu n'est pas de réduire chaque obscurité, ou d'imposer au niveau supérieur une cohérence de l'incohérence, mais plutôt de cerner la difficulté du texte à travers les parcours de lecture²³. L'instabilité de la représentation poétique tient pour partie aux conditions d'interprétation prédicative des énoncés. Les expressions indéfinies favorisent une hésitation entre relatives épithètes et prédicatives, qui est un ressort du texte. Sa lecture se déploie entre deux pôles :

– présentation de référents nominaux, dont l'énumération peut être motivée par le point de vue suggéré par le titre « Enfance » ; c'est une explication attestée selon des perspectives différentes par L. Spitzer et T. Todorov²⁴ ;

– présentation de contenus propositionnels eux-mêmes accessibles à deux types de lecture : catégorique, comme relation d'événement, ou thétique, comme présentation d'événement.

Or le déploiement de ces prédications se prête à des ajustements thématiques selon un mode de lecture tabulaire renvoyant le texte à son statut de poème. Il y aurait encore à préciser le rôle du tiroir verbal dans les parcours interprétatifs. La série « Enfance » est presque entièrement gouvernée par le présent, qui dans cette section semble reconduire chaque énonciation à un effet d'immédiateté. Mais les effets de perspective créés par la phrase ont pour corollaire une instabilité de l'actualisation verbale, qui déploie l'a-temporalité poétique entre valeur déictique et vérité générale.

CONCLUSION

La notion de prédication résiste à la théorisation ou à la modélisation linguistique par les variations épistémologiques et le champ d'application de sa définition. Certaines ambiguïtés terminologiques sont levées par l'explicitation des domaines : logique, syntaxe, énonciation, pragmatique. Quant à son champ d'application, il s'est étendu avec la linguistique transphrastique, voire textuelle : en rupture avec le modèle logique du jugement en forme de proposition, l'analyse vise à rendre compte de la complexité interne des énoncés et de leur enchaînement en co(n)texte.

Les énoncés en *Il y a* peuvent illustrer l'intérêt heuristique de la notion de prédication dans la pluralité de ses définitions et de ses réalisations :

²³ Comme alternative à la prédominance des « herméneutiques de la clarté », F. Rastier observe que « le régime même de l'élucidation diffère selon qu'il s'agit d'éclairer ou d'éclaircir, de dissiper l'obscurité ou la cerner » (2001 : 126).

²⁴ Selon L. Spitzer, « l'anaphorique énumératif *il y a*, [...] est le plus souvent considéré comme l'expression de la simplicité enfantine dans laquelle Rimbaud replonge : l'enfant énumère, tout sur le même plan, cathédrale et comédiens, horloge et oiseau » (2009 : 363). T. Todorov illustre le principe de « coprésence dans l'espace » par « *Enfance III*, où le complément circonstanciel de lieu par lequel débute le texte, "au bois", permet d'enchaîner ensuite : un oiseau, une horloge, une fondrière, une cathédrale, un lac, une petite voiture et une troupe de petits comédiens ! » (1987 : 149).

distinction de constructions simples et complexes, analyse formelle et assignation de valeurs. Ils illustrent aussi les limites de la typologie et de la terminologie, en révélant certaines formes de continuité ou d'interférence entre types linguistiques. À cet égard, les difficultés de l'analyse théorique peuvent être le ressort d'un approfondissement de la lecture littéraire, qui met en question le modèle communicationnel et ses implications en termes de pertinence (Sperber et Wilson, 1989).

La définition logico-grammaticale de la *prédication 1* paraît peu opératoire compte tenu de la faiblesse du verbe dans le tour *Il y a*, que sa grammaticalisation incite à traiter comme un outil présentatif. Elle peut servir l'analyse de la séquence complexe du présentatif, mais paraît alors difficilement dissociable de la visée pragmatique de la *prédication 2*. Sur le plan sémantique, le discours littéraire réduit l'écart entre valeurs d'« existence » et de « présence », mais aussi entre qualité générique ou spécifique des référents, dans un univers de discours institué par le texte. Quant à l'identification et à l'interprétation des constructions complexes, elles dépendent fortement des déterminations co(n)textuelles, qui lient référence et prédication. Il s'agit donc de rendre compte de la plasticité interne des énoncés et de leurs modalités d'enchaînement dans la dynamique du discours.

Ces procédures sont surdéterminées par l'anaphore textuelle en *Il y a*, qui fait jouer paradigme et syntagme dans une dialectique de l'identité et de la variation. La combinaison du dispositif textuel et de la syntaxe rend sensible le travail de réglage thématique entre plusieurs schèmes disponibles : présentation d'un référent, d'un référent engagé dans une relation d'événement, ou encore d'un événement ou d'un état de choses saisis comme tels. Le texte suscite ainsi des valeurs relationnelles et relatives entre formes apparentées, qui conditionnent la représentation. Le dispositif anaphorique d'« Enfance III » met en *scène* l'exploitation poétique de propriétés de la langue au service d'un projet esthétique singulier.

Notons pour conclure que la lecture de Rimbaud peut apporter une justification littéraire à l'appellation linguistique contestée de *présentatif*. S'inspirant des réflexions esthétiques d'E. Souriau, T. Todorov fait des *Illuminations* l'illustration d'une « littérature de la présentation », « où la signification est bien là, mais non la représentation » (1987 : 79-80). La représentation est toutefois moins abolie qu'« incertaine » ou « imprécise », comme il l'écrit par ailleurs. Un trait de la modernité de Rimbaud consiste à placer au premier plan l'acte poétique. Or l'anaphore textuelle en *Il y a* donne à voir plus spécifiquement ce que Souriau appelle « le geste général de la phrase, de la période, de la succession des périodes, etc. » (*ibid.*). Il présente, littéralement, des référents ou des scènes qu'il revient au lecteur de relier. Si cette poésie est présentative, c'est d'abord par la reconduction d'une « impulsion créatrice » (« Jeunesse IV »), qui donne à voir conjointement la configuration du discours et celle de l'univers de discours.

BIBLIOGRAPHIE

- ADAM J.-M. (2005). *La Linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*. Paris : Armand Colin.
- ANTOINE G. (1958). *La Coordination en français*. Paris : Éditions d'Artrey.
- ARNAULD A., NICOLE P. ([1662] 1992). *La Logique ou l'Art de penser*. Paris : Gallimard.
- BALLY C. ([1932] 1965). *Linguistique générale et linguistique française*. Berne : Francke.
- BERTHOUD A.-C. (1996). *Paroles à propos : approche énonciative et interactive du topic*. Gap/Paris : Ophrys.
- BLANCHE-BENVENISTE C. (1983). Examen de la notion de subordination. *Recherches sur le français parlé* 4, 71-115, Publications Université de Provence.
- BLINKENBERG A. (1928-1933). *L'Ordre des mots en français moderne*. Copenhague : Levin & Munksgaard.
- BONNARD H. (1976). Article « Prédication ». *Grand Larousse de la Langue française*, tome V. Paris : Larousse, 4556-4560.
- BRUNOT F. (1922). *La Pensée et la Langue*. Paris : Masson et C^{ie}.
- CADIOT P., FURUKAWA N. (éds) (2000). La Prédication seconde. *Langue française* 127, 3-128.
- CHEVALIER J.-C. (1969). Exercices portant sur le fonctionnement des présentatifs. *Langue française* 1, 82-92.
- CHOI-JONIN I., LAGAE V. (2005). *Il y a des gens ils ont mauvais caractère*. À propos du rôle de *il y a*. In : A. Murguía, G. Kleiber (éds), *Sinn und Referenz : Festschrift für Georges Kleiber*. Tübingen : Narr, 39-66.
- COMBETTES B. (1983). *Pour une grammaire textuelle. La progression thématique*. Bruxelles/Paris : De Boeck/Duculot.
- COMBETTES B., KUYUMCUYAN A. (2010). Les enjeux interprétatifs de la prédication averbale dans un corpus narratif : énoncés nominaux et représentation fictionnelle de processus énonciatifs et cognitifs. *Discours* 6. URL : <http://discours.revues.org/index7703.html>. Consulté le 16 novembre 2010.
- CORNISH F. (2005). Une approche pragmatico-discursive des phrases « thématiques ». In F. Lambert, H. Nølke (éds), *La Syntaxe au cœur de la grammaire*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 75-84.
- DAMOURETTE J., PICHON E. (1934). *Des mots à la pensée. Essai de Grammaire de la Langue Française. 1911-1934*. Paris : Éditions d'Artrey.
- DELAS D. (1971). Préface à M. Riffaterre, *Essais de stylistique structurale*. Paris : Flammarion.
- FIRBAS J. (1964). On defining the Theme in Functional Sentence Analysis. *Travaux Linguistiques de Prague* 1, 267-280.
- FUCHS C. (1996). *Les Ambiguïtés du français*. Gap/Paris : Ophrys.
- FURUKAWA N. (1996). *Grammaire de la prédication seconde. Forme, sens et contraintes*. Paris : Duculot.

- GUYAUX A. (1985). *Poétique du fragment, Essai sur les Illuminations de Rimbaud*. Neuchâtel : À la Baconnière.
- HAAS J. (1912). *Grundlagen der französischen Syntax*. Halle : Niemeyer.
- HAVU E., PIERRARD M. (2008). La prédication seconde en français : essai de mise au point. *Travaux de linguistique* 57, 7-21.
- JAKOBSON R. (1963). *Essais de linguistique générale I*. Paris : Minuit.
- JESPERSEN O. ([1937] 1971). *La Syntaxe analytique*. Paris : Minuit.
- KLEIBER G. (1981). Relatives spécifiantes et relatives non spécifiantes. *Le Français moderne* 49, 216-233.
- KURODA S.-Y. (1973). Le jugement thétique et le jugement catégorique. Exemples tirés de la syntaxe japonaise. *Langage* 30, 81-110.
- LAMBRECHT K. (1994). *Information Structure and Sentence Form. Topic, Focus and the Mental Representations of Discourse Referents*. Cambridge : Cambridge University Press.
- LAMBRECHT K. (2000). Prédication seconde et structure informationnelle : la relative de perception comme construction présentative. *Langue française* 127, 49-66.
- LAUWERS P. (2001). *La Description du français entre la tradition grammaticale et la modernité linguistique. Une étude historiographique et épistémologique de la grammaire française entre 1907 et 1948*. Leuven : Katholieke Universiteit Leuven.
- LÉARD J.-M. (1992). *Les Gallicismes. Étude syntaxique et sémantique*. Paris / Louvain-la-Neuve : Duculot.
- LECOLLE M., RAYMOND M., MILCENT-LAWSON S. (éds) (2013). *Liste et effet liste en littérature*. Paris : Classiques Garnier.
- LEFEUVRE F. (2000). Toutes les phrases sont-elles binaires ? Exemple de la phrase averbale existentielle. *Le Français moderne* LXVIII/2, 191-201.
- LE GOFFIC P. (1993). *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette supérieur.
- MAILLARD M. (1991). Vers une théorie unitaire de l'impersonnel ? In : M. Maillard (éd.), *L'Impersonnel. Mécanismes linguistiques et fonctionnements littéraires*. Grenoble : Ceditel, 227-255.
- MARTIN R. (2002). Sur le statut sémantique de *il y a*. *Linx* 47, 79-87.
- MELIS L. (1988). La prédication seconde : présentation. *Travaux de linguistique* 17, 7-12.
- MERLE J.-M. (éd.) (2009). Présentation générale. *Faits de Langues* 31-32 : *La Prédication*, 5-12.
- MOIGNET G. (1981). *Systématique de la langue française*. Paris : Klincksieck.
- MOREL M.-A., DANON-BOILEAU L. (1998). *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français*. Gap/Paris : Ophrys.
- MULLER C. (2009). La relation au verbe principal dans les relatives prédicatives en français. *Faits de langue* 31-32, 337-346.

- MURAT M. (2002). *L'Art de Rimbaud*. Paris : José Corti.
- NØLKE H. (1994). *Linguistique modulaire : de la forme au sens*. Louvain/Paris : Peeters.
- RABATEL A. (2001). Valeurs énonciative et représentative des « présentatifs » *c'est, il y a, voici/voilà* : effet point de vue et argumentativité indirecte du récit. *Revue de Sémantique et Pragmatique* 9, 111-144.
- RASTIER F. (2001). *Arts et sciences du texte*. Paris : PUF.
- RIFFATERRE M. (1979). *La Production du texte*. Paris : Seuil.
- RIMBAUD A. (1972). *Illuminations, Œuvres complètes*. Paris : Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade ».
- SANDBELD K. ([1909] 1965). *Syntaxe du français contemporain I. Les propositions subordonnées*. Genève : Droz.
- SEARLE J.-R. (1982). Le statut logique du discours de la fiction. In : *Sens et expression*. Paris : Minuit.
- SOURIAU E. (1947). *La Correspondance des arts. Éléments d'esthétique comparée*. Paris : Flammarion.
- SPERBER D., WILSON D. (1989). *La Pertinence : communication et cognition*. Paris : Minuit.
- SPITZER L. (2009). *Leo Spitzer : Études sur le style. Analyses de textes littéraires français (1918-1931)*, édition de É. Karabétian, trad. de J.-J. Briu. Paris : Ophrys.
- STRAWSON P.F. (1964) Identifying reference and truth-values. *Theoria* 30, 96-118.
- TESNIÈRE L. ([1959] 1988). *Éléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck.
- TODOROV T. (1987). *La Notion de littérature et autres essais*. Paris : Seuil.
- WAHL P. (2014). Syntaxe et stylistique. Effets d'emphase. In : L. Himy-Piéri, J.-F. Castille, L. Bougault (éds), *Le Style, découpeur de réel. Faits de langue, effets de style*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 263-286.
- WEIL H. (1844). *Question de grammaire générale. De l'ordre des mots dans les langues anciennes comparées aux langues modernes*. Paris : De Crapelet.
- WILMET M. ([1997] 1998). *Grammaire critique du français*. Paris/Bruxelles : Hachette Supérieur/Duculot.